

Édito

Synonyme de rentrée scolaire, le mois de septembre est aussi cette année celui du lancement des travaux d'élaboration de projets majeurs pour l'avenir de l'AHBFC...

La gouvernance de l'organisation a été en partie renouvelée ces derniers mois, j'ai le plaisir d'annoncer qu'elle est désormais au complet et « en ordre de marche », tant au niveau du Conseil d'Administration que de l'équipe de direction, pour co-construire et porter ces projets avec la communauté médicale.

Les administrateurs débutent ainsi la rédaction du document de référence de l'institution : le projet associatif. Y seront inscrites ses grandes valeurs et ses principales orientations, avec lesquelles tous les autres projets de l'Association devront être en cohérence.

Nos équipes s'attachent en parallèle à définir collectivement un projet médico-soignant, c'est à dire notre offre de soins et ses transformations à venir pour chaque filière (de l'enfant à la personne âgée), en tenant compte des nouvelles contraintes réglementaires impactant la psychiatrie.

Le projet d'établissement du centre hospitalier spécialisé, qui en découlera rapidement, établira des objectifs précis et le plan d'actions à mettre en œuvre pour les mener à bien. Nos établissements médico-sociaux et sociaux s'inscrivent eux aussi dans cette dynamique de projets avec la mise en place d'une nouvelle organisation, des projets de (re) construction, de diversification de l'offre, de mise en place de nouveaux dispositifs... et surtout la volonté partagée de travailler tous ensemble !

Bonne lecture,

Alain PACQUIT
Directeur Général de l'AHBFC



SOMMAIRE

- Actualités -

Alain PICARD élu à la présidence	2
Les « Matinales »	2
Psychoéducation à l'HJA de Belfort	3
Réveil musculaire MAS d'Héricourt	3
Représentation théâtrale intergénérationnelle à Bavilliers	4
Dépistage de l'apnée du sommeil	4

- Qualité & sécurité des soins -

Évaluation favorable pour le SAMSAH Montbéliard	5
Établissements sanitaires : des acquis à maintenir...	5

- Des missions et des Hommes -

Le service Sécurité	6
---------------------	---

- Zoom sur... -

Réformes du financement et des autorisations en psychiatrie	7
--	---

- Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
Retour sur un « évènement remarquable »	8
Actualités des MDA	8

- ACTUALITÉS -

Alain PICARD élu à la présidence de l'AHBFC

Un nouveau bureau pour le Conseil d'Administration (CA)

Lors de la réunion du CA du 30 juin 2023, les administrateurs de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté ont élu leur nouveau Président en la personne d'Alain PICARD (photo).



Suite à son élection, Alain PICARD a souhaité se mettre très rapidement au travail, « en totale confiance et de concert avec la direction et l'ensemble du CA », en s'attachant notamment aux dossiers dont l'échéance est fixée à fin 2023 : le projet associatif et la révision des statuts, mais aussi le projet médico-soignant qui permettra ensuite l'écriture du projet d'établissement.

Belfortain, le nouveau Président est **familier du monde de la santé** après une carrière professionnelle en tant que chirurgien viscéral. Retraité, il a intégré le Conseil d'Administration de l'AHBFC en 2021 et avait été élu à sa vice-présidence dès janvier 2022.

François LAURENT a quant à lui été élu au poste de Vice-Président lors de cette même séance, sa fonction précédente de Trésorier a donc également fait l'objet d'un vote permettant d'élire Cécile CHEVAILLIER.

Composé de 20 membres, le CA est représenté par un bureau, désormais constitué comme suit.

- ✓ PRÉSIDENT : M. Alain PICARD
- ✓ VICE-PRÉSIDENT : M. Michel RAISON
- ✓ VICE-PRÉSIDENT : M. François LAURENT
- ✓ SECRÉTAIRE : M. Jean-Paul PUGIN
- ✓ TRÉSORIÈRE : Mme Cécile CHEVAILLIER
- ✓ ADMINISTRATRICE : Mme Colette BERGIER

Les « Matinales »

Le Directeur Général à la rencontre des professionnels de l'AHBFC



SAINT-RÉMY-EN-COMTÉ



BAVILLIERS



VESOUL

Après une pause estivale, ce mois de septembre a permis la reprise des matinales, temps d'échanges conviviaux souhaités par la nouvelle direction dès le printemps dernier dans une démarche de co-construction des projets futurs de l'organisation...

Ainsi, le Directeur Général rencontre régulièrement une dizaine de professionnels, tous métiers et services confondus, sur différents sites de notre Association autour d'un petit déjeuner (photos).

Chaque collaborateur est susceptible d'être convié, sur son temps de travail, à ces moments de concertation qui visent à **entretenir et développer les liens interprofessionnels** mais également à **mieux comprendre les spécificités des métiers** au sein de l'AHBFC afin d'**envisager ensemble des axes d'amélioration**.

Cette initiative novatrice est accueillie favorablement, ce dont ont témoigné quelques-uns des premiers participants lors de l'Assemblée annuelle du 30 juin dernier...

Leurs **retours d'expériences sont très positifs**, à l'instar d'Isabelle RONDO (bureau des admissions) : « je me suis sentie libre de dire ce que je ressentais sur mon travail au quotidien ainsi que sur l'institution, chacun a pu aborder les points à améliorer, donner ses idées... » Pour Christine RECOQUE-BOUYER (éducatrice spécialisée - MAS Amboise), « ces matinales nous ouvrent le champ des possibles ! »

Ils ont aussi relaté les principaux sujets abordés, qu'il s'agisse de **problématiques à solutionner** telles que certains logiciels peu adaptés, des glissements de tâches, la culture sanitaire qui imprègne le médico-social... ou d'**atouts de l'AHBFC à valoriser** : la pluridisciplinarité, les possibilités de formation et d'évolution, de recherche, etc.

- ACTUALITÉS -

Psychoéducation autour de la psychose à l'HJA de Belfort

Mieux connaître les troubles psychotiques pour mieux vivre avec...

Début 2023, 7 patients de l'hôpital de jour adulte (HJA) de Belfort ont participé à un module de psychoéducation s'appuyant sur le programme TIPP (Traitement et Intervention Précoce dans les troubles Psychotiques de Jérôme Favrod, Philippe Conus, Pierre Bovet).



Durant les 9 séances qui se sont déroulées entre janvier et avril, les participants ont pu échanger et enrichir leurs connaissances sur différentes thématiques : les **symptômes** de la psychose, les **traitements**, la **prévention des rechutes** et le **rétablissement** sont les principaux axes développés.

Animés par Félicie MELET, psychologue et Elodie CASIER-LEMARE, infirmière, ces temps de parole bienveillants ont permis à chaque participant de s'exprimer librement, d'**en apprendre davantage sur sa pathologie** et de **mieux se connaître** : « *pouvoir partager mon expérience a été libérateur* » relate une patiente.

Lors de la dernière séance du programme, 2 **anciens patients** de l'HJA belfortain ont témoigné en qualité de **pairs-aidants**. Ils ont partagé leur vécu respectif avec la maladie, leur implication dans le réseau de soin, leurs objectifs thérapeutiques atteints, leur **réinsertion sociale et professionnelle** ainsi que leurs projets de vie.

Ces retours d'expériences ont permis à chacun de se projeter vers un avenir prometteur en développant ses **capacités d'agir face à la maladie** : « *j'ai été surpris par l'évolution positive des patients...* » Cette rencontre conviviale et émouvante « *m'a donné de l'espoir* » !

Le projet de l'équipe est de renouveler ce groupe si de nouveaux patients souffrant d'un trouble psychotique bénéficient d'une prise en soins au sein de l'unité.

Réveil musculaire à la MAS d'Héricourt

Une activité collective pour les résidents et l'équipe !

Depuis le mois de juin, Axel ATTALIN, enseignant en Activités Physiques Adaptées (APA) au sein de la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) Le Village de la Forge, propose aux résidents de la structure ainsi qu'à ses collègues de débiter la journée sur une note sportive, avec de nombreux bienfaits à la clé !

Le réveil musculaire permet de travailler à la fois sur le **renforcement musculaire**, la **souplesse** et l'**endurance**. Inspirés des recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), **les exercices proposés sont adaptés au public** « *pour que ceux qui ont le moins de capacités physiques puissent les réaliser.* »

Tous les principaux groupes musculaires (épaules, bassin, jambes) sont sollicités et Axel corrige ou ajuste les mouvements pour éviter toute blessure. Il insiste également sur la **respiration** « *afin de limiter l'hyperventilation et de maintenir une fréquence cardiaque pas trop élevée.* » Les objectifs sont multiples : **réduire le risque de chute**, **de blessure**, **la fatigue** mais aussi stimuler la sécrétion d'hormones apportant notamment **plaisir et bien-être**.

« *Certains résidents sont très assidus et s'investissent beaucoup* » précise l'enseignant APA qui, chaque matin, les incite tous à prendre part à cette **activité de 30 minutes**. Le nombre de participants est variable avec **jusqu'à 15 résidents par séance**, accompagnés de **quelques professionnels qui apprécient de pouvoir pratiquer ainsi une activité physique**.



- ACTUALITÉS -

Représentation théâtrale intergénérationnelle à Bavilliers

Projet Culture & Santé

Retenu par l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le 2^e projet intergénérationnel de notre site Pierre Engel fait se cotoyer le théâtre, le cinéma, la musique ou encore la photo...

Pour mémoire, en 2022, les différents secteurs présents à Bavilliers avaient organisé avec succès des rencontres intergénérationnelles avec 4 artistes.

Cette année, une quinzaine de patients accompagnés de soignants des services de psychiatrie de l'adolescent, de l'adulte et du sujet âgé ont travaillé ensemble, sous la supervision de Sophie KORDYLAS, comédienne et metteuse en scène de la compagnie Zocha, avec le photographe Nicolas BARREAU, pour élaborer « Racines », une pièce de théâtre riche en émotions...



Elle a été jouée le 22 juin 2023 sur la scène du site Pierre Engel devant un public nombreux et enthousiasmé par la qualité du spectacle qui lui a été proposé. « Bravo les artistes ! »

Dépistage de l'apnée du sommeil en psychiatrie

Un outil complémentaire pour la prise en charge des dépressions résistantes

Depuis 2022, il est possible de dépister un Syndrome d'Apnées du Sommeil (SAS) chez les patients de notre CHS au sein même de l'établissement. Le Dr Thierry MONTES, médecin généraliste au sein du secteur de psychiatrie générale du Pays de Montbéliard (25G07), est à l'initiative de ce projet : explications.

« 30 à 40% des patients dépressifs seraient touchés par un SAS » expose-t-il, l'incidence augmentant avec l'âge.

La forme la plus courante est le SAHOS (Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil) qui se caractérise par le relâchement des muscles et tissus mous de la gorge provoquant l'obstruction des voies aériennes supérieures. Cela entraîne souvent des ronflements bruyants et surtout des **micro éveils** (éveils légers dont le patient n'a pas conscience) pouvant s'accompagner d'un **syndrome anxio-dépressif résistant aux thérapeutiques**.

Le principal symptôme est la **fatigue diurne**, augmentant considérablement le risque d'accident, associée à des difficultés de concentration ou de mémorisation, à une irritabilité, etc.

Les **conséquences somatiques** des apnées du sommeil sont majeures et exposent le patient à un **risque de décès prématuré**, notamment par accident cardiovasculaire.

Formé et habilité à diagnostiquer le SAS, le Dr MONTES a proposé à la direction de l'AHBFC et aux différents services médicaux de réaliser le dépistage, permettant d'éviter les longs délais d'attente en la matière.

Ainsi, après remplissage des **grilles d'évaluation** pour un patient présentant les symptômes correspondants, celui-ci peut lui être adressé afin de réaliser une **polygraphie ventilatoire nocturne** qui étudie en continu 5 facteurs sur la durée de sommeil grâce à l'un des 2 appareils disponibles (un sur l'Aire Urbaine et l'autre en Haute-Saône).



de g. à droite : Drs C. MARDERN & M. BASCH (PSYCHIATRES), DR T. MONTES (MÉDECIN GÉNÉRALISTE), M. MARCHAL (avec le polygraphe) & C. GASPAROTTO (SECRÉTAIRES MÉDICALES)

Si le SAS est confirmé, **différents traitements peuvent être proposés** selon le stade : dispositif modifiant la position de sommeil, prothèse d'avancée mandibulaire, AVPPC (Assistance Ventilatoire par Pression Positive Continue)... Une quarantaine de polygraphies ont déjà été réalisées et une quinzaine de patients ont été appareillés par AVPPC nocturne dans ce cadre, certains ont été adressés vers un pneumologue pour investigations complémentaires.

Le Dr MONTES souligne l'**intérêt pour le patient**, « cela permet de réduire significativement la morbi-mortalité » et témoigne de **retours positifs** de ses collègues psychiatres.

- QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

Évaluation favorable pour le SAMSAH Montbéliard



Le 1^{er} de nos établissements médico-sociaux à se soumettre au nouveau référentiel...

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) du Pays de Montbéliard a reçu les évaluateurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) les 26 et 27 avril dernier : bilan positif.

Adressé fin juin 2023, le rapport final d'évaluation, qui tient compte des observations formulées par l'AHBFC, indique le statut « *recevabilité opérationnelle favorable* » pour le SAMSAH montbéliardais, « *une structure qui accompagne ses bénéficiaires de façon très efficiente.* »

Parmi les nombreux points forts, sont cités :

- ✓ des valeurs institutionnelles fortes notamment en termes d'**éthique** et de **bienveillance**,
- ✓ un organisme gestionnaire connu et reconnu offrant un **panel diversifié d'accompagnement**,
- ✓ l'**appartenance à une association** disposant de services supports qui facilitent la mise en place des procédures et permettant des mutations et mutualisations de personnel, des synergies et partenariats, etc.

Quelques axes d'amélioration sont à mettre en œuvre sans toutefois remettre en cause la **qualité d'accompagnement des bénéficiaires qui se déclarent satisfaits** du SAMSAH.

Le recueil et le traitement des événements indésirables (EI), critère impératif du référentiel d'évaluation, a ainsi fait l'objet d'un **plan d'action spécifique prioritaire** transmis à la HAS. Si les professionnels ont bien été formés à la déclaration des EI, l'établissement doit **rendre systématique la déclaration de tout événement correspondant à un EI**.

Les résultats de cette évaluation serviront de **support à la construction du plan d'amélioration de la qualité** et, chaque année, le service transmettra un bilan (intégré dans le rapport d'activité annuel) des actions engagées pour l'amélioration de la qualité des prestations délivrées.

Ces nouvelles évaluations sont programmées à un **rythme quinquennal** et les prochaines échéances pour nos E2SMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) sont fixées au 4^e trimestre 2025 pour le CHRS de Vesoul, au 1^{er} trimestre 2026 pour l'EAM de Gray ainsi que les 4 EHPAD de l'AHBFC (calendrier en attente pour les MAS).

La cellule qualité et la Direction Déléguée aux E2SMS se rapprocheront des équipes concernées afin de les préparer au mieux à leurs évaluations respectives.

Établissements sanitaires : des acquis à maintenir...

La future certification approche à grands pas !

Plus d'une année s'est déjà écoulée depuis la dernière venue des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) dans nos établissements sanitaires (CHS & USLD), qui s'est conclue par une certification avec mention « Haute Qualité des soins ».

« Nous sommes entrés dans la période transitoire entre 2 certifications, un temps qui ne doit pas laisser place au relâchement » explique l'équipe de la cellule qualité de l'AHBFC. « La prochaine certification peut paraître lointaine mais **les exigences seront plus fortes**, il est donc nécessaire de maintenir et perfectionner les acquis de nos services en vue de la prochaine échéance. »

Afin de répondre au mieux aux attentes de la HAS, tout en améliorant les prestations fournies par l'institution et la prise en soins des patients, il est important de **continuer à suivre et évaluer nos pratiques**.

Ce suivi est possible notamment grâce aux relevés annuels des **Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins (IQSS)** portant sur des thèmes rémanents tels que :

- ✓ l'évaluation et la prise en charge de la douleur,
- ✓ la qualité de la lettre de liaison à la sortie d'une hospitalisation à temps complet,
- ✓ le lien entre la ville et l'hôpital dans le cadre des soins ambulatoires.

Ces indicateurs nous permettent d'ajuster régulièrement nos pratiques dans un objectif commun : **l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins** proposés aux usagers de notre établissement.



- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

Le service Sécurité

Une équipe de professionnels spécialistes de leurs champs d'intervention

Le service Sécurité a pour mission principale d'assurer la sécurité des salariés, des usagers et des visiteurs mais aussi des biens de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté.

Pour mener à bien cette mission, Emmanuel CHABERT, chargé de sécurité de l'AHBFC, dispose d'une délégation de pouvoirs du Directeur Général et des compétences d'une **équipe dédiée répartie sur chacun des 2 bassins** de l'Association : Aire Urbaine et Haute-Saône.

Les personnels de l'accueil sont également rattachés à ce service mais ce focus s'attache à présenter le rôle de nos collaborateurs spécialisés dans les domaines de la sécurité et de la sûreté.

Le service veille à l'**application du règlement de sécurité dans les ERP** (Etablissements Recevant du Public) des 60 bâtiments implantés sur 28 sites et 3 départements.

Les **agents SSIAP** (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) **préparent les visites des commissions de sécurité** au travers du suivi des contrôles techniques obligatoires : électricité, chauffage, groupes électrogènes, ascenseurs, extincteurs, systèmes de sécurité incendie, etc.

Ils forment régulièrement l'ensemble des personnels de l'Association à la **sécurité incendie** par des exercices de maniement d'extincteurs, d'évacuation, de simulation et prochainement avec un « escape game » (jeu d'évasion) sur le thème de la sécurité incendie (projet en cours de réalisation)...

Les 4 moniteurs de secourisme du service **recyclent tous les 2 ans les 350 SST** (Sauveteurs Secouristes du Travail) de notre organisation et **forment chaque année de nouveaux secouristes**. Les **gestes d'urgence** sont rappelés aux équipes soignantes par de la théorie et de la pratique en simulation (arrêt cardiaque, fausse route, etc.).

Dans le cadre de l'**organisme de formation** de l'AHBFC, le service sécurité forme également des **salariés d'autres établissements**, notamment en Haute-Saône.

Une **astreinte sécurité est assurée 24h/24 sur chaque bassin** par les membres de leurs équipes respectives (4 sur l'Aire Urbaine et 4 sur la Haute-Saône).

Le site de Saint-Rémy-en-Comté bénéficie en outre de 3 **agents SSIAP de nuit**.

Depuis fin 2021, l'équipe de l'Aire Urbaine est complétée par 2 **agents de sûreté**. Disposant d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité), établissement public rattaché au Ministère de l'Intérieur, ils assurent une présence quotidienne sur le site Jean Messagier à Montbéliard. Leur mission est d'assister les soignants en cas de situation de violence, de gérer le système de vidéoprotection, de contrôler et filtrer les accès et de faire appliquer les consignes Vigipirate.

La plupart de ces agents sont aussi sapeurs-pompiers volontaires ou gendarme réserviste en parallèle de leur activité à l'AHBFC

DE GAUCHE À DROITE SUR LES PHOTOS CI-DESSOUS :

Jérôme BLETZACKER (responsable équipe Aire Urbaine), Alexandre GALLOTTE, Jérôme KLEMANN, Abdesselam OUAJKA (agents SSIAP Aire Urbaine) ; Arnaud LAAGE (agent de sûreté Messagier) ; Emmanuel CHABERT (chargé de sécurité), Bruno DESCHASEAUX (agent SSIAP Haute-Saône), Lisa RIETSCHLE (secrétaire), Laurent BEESSE (responsable équipe bassin haut-saônois), Mylène GUYOT (agent SSIAP Haute-Saône).



- ZOOM SUR... -

Réformes du financement et des autorisations en psychiatrie

Des enjeux majeurs pour le futur projet médico-soignant...

L'activité du CHS (Centre Hospitalier Spécialisé) de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté, établissement sanitaire géré par l'AHBFC et déployé sur l'ensemble de son bassin d'intervention, sera impactée prochainement par de nouvelles contraintes réglementaires : des évolutions à anticiper.

Réforme des autorisations

Pourquoi ?

- ✓ Renforcer la sécurité et la qualité des soins
- ✓ Améliorer l'accessibilité et les parcours de soins
- ✓ Renforcer les coopérations entre acteurs du territoire
- ✓ Clarifier les prises en soins en cohérence avec la réforme du financement

Qu'est-ce qui change ? (Liste non exhaustive)

- ✓ Délivrance d'une autorisation par site géographique
- ✓ Structuration de l'activité en 4 mentions : psychiatrie de l'adulte, de l'enfant et de l'adolescent (0 à 18 ans), soins sans consentement, périnatale (soins conjoints parents bébés incluant périodes antéconceptionnelle et prénatale).
- ✓ Obligation de proposer les 3 modes de prise en soins (hospitalisation complète, partielle et ambulatoire) avec la possibilité que certains soient situés en dehors du site
- ✓ Participation obligatoire au réseau des urgences et dispositif de prévention et de prise en charge de la crise (en dehors des urgences)
- ✓ Réinsertion et inclusion sociale (soins de réhabilitation psychosociale dès le début de la prise en charge)
- ✓ Prise en soins globale (accès aux soins somatiques, etc.)
- ✓ Protocolisation du passage de la psychiatrie de l'enfant/l'adolescent à l'adulte associant les 2 services

Le 16 juin dernier a eu lieu un séminaire interne de sensibilisation à ces sujets, réunissant une cinquantaine d'acteurs de notre organisation (photo) : direction, encadrement médical et soignant, membres de la cellule médico-économique, du Conseil d'Administration...



Après la présentation du diagnostic réalisé par 3 experts de notre domaine d'activité, des groupes de travail se sont formés afin de réfléchir collectivement à l'avenir de chaque filière : enfant/adolescent, adulte, sujet âgé.

Des priorités et des pistes d'actions ont été identifiées au cours de cette journée constructive, étape importante des travaux d'élaboration du projet médico-soignant de l'établissement qui devra être finalisé en novembre prochain.

Plusieurs journées de travail sont programmées à cet effet dès cette rentrée...

Réforme du financement

Pourquoi et qu'est-ce qui change ?

Outre les objectifs communs à ceux de la réforme des autorisations, il s'agit de réduire les inégalités de financement entre les régions.

Jusqu'à présent, environ 90% du financement du CH était basé sur des critères organisationnels de prise en soins (la Dotation Annuelle de Financement soit 96 millions d'€ en 2023) et 7% sur la facturation du ticket modérateur aux patients hospitalisés.

La réforme du ticket modérateur entrée en vigueur en 2022 impose le montant des prix de journée avec une baisse de 41% des tarifs du CH (4,674 millions d'€ en 2022). Elle s'accompagne d'une réforme du financement de la dotation qui sera décomposée en 8 compartiments et ajustée notamment selon le volume d'activité réalisé.

Comment s'adapter ?

- ✓ Diversifier les réponses de soins et développer de nouvelles activités pour proposer une offre la plus complète possible
- ✓ Poursuivre le virage ambulatoire et réduire le recours à l'hospitalisation complète, avec une activité optimum par site
- ✓ Mettre en œuvre les projets stratégiques de transformation de l'offre attendus par les autorités
- ✓ Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité des soins (lire page 5)
- ✓ Améliorer la qualité du codage pour tendre vers l'exhaustivité et la conformité des données d'activité
- ✓ Contribuer à des projets de recherche structurants

- FENÊTRE SUR... -

Nouveaux retraités

De mai à août 2023

- ✓ Thi-Van BANTHUK - agent hôtelier spécialisé - Horizon
- ✓ Christine BAUDY - aide médico-psychologique - UIA Matisse
- ✓ Véronique BOOS - aide médico-psychologique - Verlaine
- ✓ Dominique BURTEY - IDEC - EHPAD Notre Dame
- ✓ Pascale CHAPATTE - infirmière - Largillière
- ✓ Patricia DAMOUR - infirmière - UIA Matisse
- ✓ Sylvette DUBOIS - infirmière - HJE Les Hêtres
- ✓ Arnaud DURGET - technicien administratif - DRRH
- ✓ Bénédicte GRANDJEAN - aide médico-psychologique - CATTP Luxeuil-les-Bains
- ✓ Elisabeth GROSSET - aide médico-psychologique - Horizon
- ✓ Daniel GUILLOT - infirmier - Verlaine
- ✓ Isabelle LECLERE - aide-soignante - MAS Village de la Forge
- ✓ Roselyne LECLERE - cadre de santé - Verlaine
- ✓ Fabrice MAILLARBAUX - ouvrier professionnel - garage
- ✓ Monique MAUVAIS - aide-soignante - UIA Matisse
- ✓ Sylvie QUILES - aide médico-psychologique - MAS Village de la Forge
- ✓ Francis RENAUD - aide-soignant - UIA Vesoul
- ✓ Jean-Jacques SOCRATI - agent de sécurité - Aire Urbaine
- ✓ Corinne TRIBOUT - aide-soignante - cafétéria Pierre Engel

Retour sur un « évènement remarquable »

Gestion d'une urgence vitale à Matisse

Une tentative de suicide a eu lieu cet été sur notre site de Saint-Rémy-en-Comté. Cet évènement indésirable grave a entraîné une situation d'urgence vitale gérée au mieux par les professionnels qui sont intervenus.

Une patiente hospitalisée au sein de l'UIA (unité intersectorielle d'admissions) Matisse a été ainsi découverte dans sa salle de bain par le personnel soignant qui a immédiatement fait le nécessaire pour débiter la réanimation en procédant à un massage cardiaque. Des collègues de services voisins sont rapidement venus en renfort, alertés via le dispositif PTI (protection travailleur isolé), système basé sur l'entraide entre professionnels. La sécurité (cf. page 6) a également été sollicitée : Mylène GUYOT, qui s'est rendue sur place, relate « *un véritable travail d'équipe et des gestes de secourisme parfaitement réalisés* » par les soignants qui ont permis la reprise d'une activité cardiaque avant l'arrivée des secours sur les lieux.

Actualités des MDA

Un colloque et 2 nouvelles permanences

Initialement prévu en 2020 et annulé en raison de la crise sanitaire, le colloque préparé par les Maisons de l'Adolescence (MDA) de l'AHBFC aura lieu le 12 octobre 2023 à Héricourt sur le thème « *Souffrance psychique à l'adolescence : à quoi être attentif ?* »

Organisé durant les SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) 2023, cet évènement sera rythmé par plusieurs temps : conférences, tables rondes et saynètes. Il s'adresse à **tout public**. L'accès est **gratuit sur inscription au préalable** via les sites des MDA (rubrique Agenda) où est également disponible le programme détaillé.

www.mda-au.fr / www.mda70.fr

Par ailleurs, au cours du 1^{er} semestre, la MDA de l'Aire Urbaine a ouvert 2 permanences supplémentaires, à **Bethoncourt** (25) et **Giromagny** (90). Ainsi, les MDA de la Haute-Saône & de l'Aire Urbaine proposent désormais **15 sites d'accueil du public** (sur rendez-vous) **répartis sur l'ensemble du territoire**.



Ces derniers, qui ont ensuite transporté la patiente vers le site vésulien du GH70, ont également souligné le professionnalisme dont ont fait preuve nos équipes. Outre le débriefing de la situation avec l'encadrement et l'analyse des causes, il a été proposé aux collaborateurs qui le souhaitent de rencontrer un psychologue.

Si ce cas de figure demeure, heureusement, exceptionnel, les professionnels de l'AHBFC sont régulièrement amenés à réaliser des gestes d'urgence, par exemple en cas de fausse route ou encore pour éteindre un départ de feu... **Ces situations démontrent l'importance de les former continuellement à ces sujets et gestes qui sauvent !**